



Le 27 février 2025

Pour publication immédiate

QUÉBECOR INC. ANNONCE SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE 2024 ET LE QUATRIÈME TRIMESTRE 2024

Montréal (Québec) – Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») communique aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour l'exercice 2024 et le quatrième trimestre 2024. Québecor consolide les résultats financiers de sa filiale Québecor Média inc. (« Québecor Média »).

Faits saillants

Exercice 2024 et développements récents

- Québecor a enregistré en 2024 des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 1,72 G\$, en hausse de 256,8 M\$ (17,6 %), un BAIIA ajusté¹ de 2,37 G\$, en hausse de 129,7 M\$ (5,8 %), et des revenus de 5,64 G\$, en hausse de 204,1 M\$ (3,8 %) par rapport à l'exercice 2023.
- Le secteur Télécommunications a affiché pour sa part des augmentations de 62,7 M\$ (3,7 %) de ses flux de trésorerie d'exploitation ajustés², de 105,1 M\$ (4,7 %) de son BAIIA ajusté et de 181,1 M\$ (3,9 %) de ses revenus.
- Hausse de 324,4 M\$ ou 15,9 % des revenus de services et équipements mobiles, expliquée par l'impact de l'acquisition de Freedom Mobile Inc. (« Freedom ») et par la croissance des revenus de Vidéotron Itée (« Vidéotron »).
- Augmentation nette de 373 300 lignes (9,9 %) en téléphonie mobile et de 251 300 (3,3 %) unités génératrices de revenus (« UGR »)³ totales du secteur Télécommunications.
- En 2024, les secteurs Média et Sports et divertissement ont également affiché des hausses respectives de 24,2 M\$ et 4,4 M\$ de leur BAIIA ajusté.
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Québecor de 747,5 M\$ (3,23 \$ par action de base), en hausse de 97,0 M\$ (0,41 \$ par action de base) ou 14,9 %.
- Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation⁴ de 747,0 M\$ (3,23 \$ par action de base), en hausse de 58,9 M\$ (0,25 \$ par action de base) ou 8,6 %.
- Baisse du ratio d'endettement net consolidé à 3,31x, le plus faible parmi les principales entreprises de l'industrie des télécoms au Canada.
- Hausse du dividende trimestriel versé sur les actions de catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions subalternes de catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B ») de la Société, qui passe de 0,325 \$ à 0,35 \$.
- Le 28 janvier 2025, Freedom a annoncé une mise à jour majeure de son offre, en permettant l'accessibilité à la technologie de pointe 5G+ à tous ses forfaits mobiles mensuels, quel que soit le prix. Les clients actuels, munis d'un téléphone compatible, voient aussi l'accès 5G+ ajouté automatiquement à leurs forfaits 5G existants, et ce, sans aucuns frais supplémentaires. Freedom accroît également les possibilités d'itinérance internationale pour ses clients en étendant la portée de son

¹ Voir « Définitions – BAIIA ajusté ».

² Voir « Définitions – Flux de trésorerie d'exploitation ajustés ».

³ Voir « Définitions – Indicateur de rendement ».

⁴ Voir « Définitions – Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation ».

plan « Roam Beyond », une offre révolutionnaire qui permet aux utilisateurs de profiter des fonctionnalités de leur forfait mobile dans plus de 100 destinations internationales.

- En 2024, Freedom et Fizz ont annoncé l'expansion de leur territoire de desserte dans plusieurs régions de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Manitoba, grâce à des ententes conclues conformément au cadre d'exploitant de réseau mobile virtuel (« ERMV ») du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »).
- Le 20 février 2025, Vidéotron a annoncé l'agrandissement de la zone d'abonnement à ses services sans fil dans plusieurs secteurs de la MRC de Témiscamingue. Ainsi, les résidents et entreprises de ces secteurs peuvent dorénavant s'abonner aux services sans fil de Vidéotron. Cet agrandissement s'ajoute à ceux annoncés le 12 décembre 2024 dans la MRC de la Haute-Côte-Nord et la MRC de Charlevoix-Est, et le 26 septembre 2024, dans la zone d'abonnement de la Gaspésie et de la Côte-Nord.
- Le 10 avril 2024, Vidéotron a annoncé qu'elle contribuera à l'amélioration de la couverture sans fil offerte aux régions du Québec par la construction d'au moins 37 nouvelles infrastructures de téléphonie mobile en Abitibi-Témiscamingue et dans les Laurentides, dans le cadre d'un partenariat avec le gouvernement du Québec.
- Le 7 mai 2024, Freedom a annoncé le lancement graduel de ses nouveaux services abordables d'Internet filaire et de télévision, Freedom Home Internet et Freedom TV, devenant ainsi un véritable joueur multiservices en mesure d'aller rejoindre un nouveau segment de clientèle à la recherche d'offres de services groupés.
- Le 5 février 2025, Fizz a annoncé le lancement de Fizz TV, soit un service de télévision entièrement numérique. Accessible aux membres de Fizz Internet au Québec, Fizz TV se démarque par son approche sur mesure qui permet aux abonnés de construire leur propre forfait télé, à faible coût.
- Le 2 octobre 2024, Québecor, par l'entremise de sa division Québecor Affichage, a procédé à l'acquisition des activités d'affichage publicitaire pancanadiennes de Média Groupe inc. (« NEO-OOH »), qui ont été regroupées dans Québecor Affichage Neo inc. En comptant dorénavant sur une nouvelle force de frappe unifiée qui complète l'offre publicitaire multiplateforme globale de Québecor, la Société offrira désormais plus de 17 000 faces publicitaires à travers le Canada, au bénéfice de ses partenaires-annonceurs.
- Le 26 juin 2024, Gestion d'évènements GesteV inc. (« GesteV ») a acquis Evenma, une entreprise spécialisée en gestion d'évènements populaires et corporatifs, dont le réputé Festivent et les Festibières. Cette acquisition marque une étape importante dans l'expansion de GesteV, renforçant ainsi sa position de chef de file sur le marché de l'événementiel.
- En mai 2024, la Société a obtenu des notations de qualité investissement (« Investment Grade ») de la part des agences de notation de crédit S&P Global Ratings, qui a relevé la notation de la dette non garantie de Vidéotron de BB+ à BBB-, et Moody's Ratings, qui a relevé la notation de la dette non garantie de Vidéotron de Ba2 à Baa3. À la suite de ces nouvelles notations, toutes les sûretés sur les actifs de Vidéotron consenties aux prêteurs bancaires ont été éliminées et tous les instruments de dette afférents (y compris les instruments financiers dérivés) sont dorénavant non garantis par des sûretés.
- Le 17 juin 2024, Vidéotron a remboursé à l'échéance ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 600,0 M\$ US, portant intérêt à un taux de 5,375 %, et les contrats de couverture afférents ont été réalisés pour une contrepartie totale en espèces de 662,3 M\$.
- Le 25 juin 2024, la Société a racheté toutes ses débetures convertibles 4,0 % en circulation d'un montant en capital total de 150,0 M\$. Conformément aux modalités des débetures, la Société a choisi de régler le rachat en actions et a, par conséquent, émis et remis aux porteurs 5 161 237 actions catégorie B.
- Le 8 novembre 2024, Vidéotron a émis des billets de premier rang d'un capital global de 700,0 M\$ US portant intérêt à 5,700 %, et échéant le 15 janvier 2035 pour un produit net de 964,6 M\$. Vidéotron a utilisé le produit net, ainsi que des tirages sur sa facilité de crédit renouvelable, pour rembourser intégralement son prêt à terme de tranche A de 700,0 M\$ échéant en octobre 2025 et ses billets de premier rang de 375,0 M\$ portant intérêt à 5,750 % et échéant en 2026. Le 21 juin 2024, Vidéotron a également émis des billets de premier rang d'un montant en capital global de 600,0 M\$, portant intérêt à un taux de 4,650 % et échéant le 15 juillet 2029, ainsi que des billets de premier rang d'un montant en capital global de 400,0 M\$, portant intérêt à un taux de 5,000 % et échéant le 15 juillet 2034, pour un produit net de 992,6 M\$.

Quatrième trimestre 2024

- Au quatrième trimestre 2024, Québecor a enregistré une hausse de 56,7 M\$ (16,9 %) de ses flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, qui ont atteint 392,4 M\$ et une hausse de 23,6 M\$ (4,2 %) de son BAIIA ajusté, qui a atteint 589,0 M\$, et ce, malgré une faible baisse de 5,8 M\$ (-0,4 %) de ses revenus de 1,50 G\$, par rapport à la même période de 2023.

- Le secteur Télécommunications a affiché des augmentations de 32,0 M\$ (8,0 %) de ses flux de trésorerie d'exploitation ajustés et de 6,9 M\$ (1,2 %) de son BAIIA ajusté, malgré une baisse de 32,2 M\$ (-2,5 %) de ses revenus.
- Hausse des revenus de services et équipements mobiles de 15,7 M\$ ou 2,4 %.
- Augmentation nette de 87 500 lignes (2,2 %) en téléphonie mobile, soit une croissance de 32,4 % plus élevée que celle enregistrée au même trimestre de 2023, et hausse de 49 700 (0,6 %) UGR.
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Québecor de 177,7 M\$ (0,76 \$ par action de base), en hausse de 31,5 M\$ (0,13 \$ par action de base) ou 21,5 %.
- Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation de 186,6 M\$ (0,80 \$ par action de base), en hausse de 19,1 M\$ (0,07 \$ par action de base) ou 11,4 %.

Déclaration de Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor :

« Grâce à la gestion rigoureuse de ses opérations et à sa grande discipline financière en matière d'investissements et de liquidités, Québecor a réalisé une solide performance en 2024, malgré un environnement qui demeure fortement concurrentiel. La Société a affiché des hausses de 17,6 % de ses flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, de 8,6 % de son bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, de 5,8 % de son BAIIA ajusté et de 3,8 % de ses revenus. Québecor a également connu un fort quatrième trimestre 2024 avec des hausses de 16,9 % des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation et de 4,2 % du BAIIA ajusté, une performance remarquable qui nous a permis de réduire, encore une fois, notre dette nette et notre ratio d'endettement net consolidé à 3,31x, soit le plus bas parmi les principaux fournisseurs télécoms au Canada.

Depuis l'acquisition de Freedom en avril 2023, nous avons réussi, comme quatrième joueur canadien des télécommunications, à bousculer l'ordre établi. En effet, malgré une approche commerciale agressive, nous sommes la seule entreprise d'envergure en télécommunications au Canada à avoir été en mesure d'augmenter nos parts de marché et nos flux de trésorerie, de réduire notre dette consolidée et notre ratio d'endettement net consolidé, et ce, de façon constante et régulière, tout en continuant d'investir substantiellement dans nos réseaux et notre expérience client, et d'augmenter le dividende à nos actionnaires. Le nouveau joueur à l'échelle nationale continue son ascension, tout en demeurant le plus rentable et en pouvant s'appuyer sur le bilan le plus solide de l'industrie canadienne.

En 2024, nous avons été en mesure de favoriser une véritable concurrence dans les services de télécommunications à l'échelle du pays, entraînant, tel que promis, une baisse des prix des services sans fil au bénéfice de l'ensemble de la population canadienne. D'ailleurs, nous avons respecté l'entièreté des engagements pris auprès d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et de la population canadienne dans le cadre de l'acquisition de Freedom. Entre autres, nous avons élargi, comme prévu, le territoire de desserte de Freedom et de Fizz dans plusieurs régions canadiennes, dont la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Manitoba et l'Ontario, notamment par le biais des ententes conclues conformément au cadre ERMV du CRTC. Vidéotron et Fizz ont également poursuivi leur développement régional en élargissant leur présence dans les régions de Témiscamingue, de Charlevoix-Est, en Gaspésie et sur la Côte-Nord. Ensemble, Vidéotron, Fizz et Freedom sont désormais en mesure de rejoindre plus de 33 millions de Canadiennes et de Canadiens, soit plus de 80 % de la population du Canada.

Grâce à ces expansions et à notre gamme de produits offerts à des tarifs concurrentiels, nous avons continué à gagner des parts de marché à l'échelle canadienne, comme en témoigne l'ajout de 373 300 nouvelles lignes (9,9 %) en téléphonie mobile en 2024, y compris l'ajout de 87 500 nouvelles lignes (2,2 %) au quatrième trimestre 2024, soit une croissance supérieure de 32,4 % à celle enregistrée lors du même trimestre de 2023.

Fidèles à notre engagement d'offrir un réseau sans fil rapide, fiable et abordable, nous avons annoncé, en janvier 2025, que la technologie de pointe 5G+ est désormais accessible à tous les forfaits mobiles mensuels de Freedom et que la portée de son offre d'itinérance internationale a été étendue. Le forfait sans fil Canada-International de Vidéotron a, pour sa part, été bonifié avec l'ajout de 28 nouvelles destinations, couvrant ainsi près de la moitié du globe. De plus, la qualité de notre réseau a également été renforcée grâce à des investissements stratégiques. En novembre 2024, nous avons annoncé l'amélioration du réseau sans fil de Freedom en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique par l'activation récente de 180 nouveaux sites.

L'innovation étant un moteur clé de notre modèle d'affaires, nous continuons de bonifier notre offre afin que notre clientèle bénéficie d'un maximum de valeur. Accessible aux membres de Fizz Internet au Québec, nous avons ainsi introduit *Fizz TV* en février 2025, soit un service de télévision entièrement numérique, personnalisable et à faible coût. De son côté, Freedom a lancé de nouveaux services abordables d'Internet filaire et de télévision en 2024, soit Freedom Home Internet et Freedom TV, faisant de Freedom un véritable joueur multiservices capable de rejoindre un nouveau segment de clientèle.

L'expérience client étant au cœur de nos priorités, nous sommes fiers des nombreuses reconnaissances qui soulignent notre engagement à cet égard. Vidéotron s'est à nouveau hissée au premier rang pour l'expérience en boutique au Québec dans les résultats 2025 de l'indice WOW de Léger, tandis que Fizz a maintenu sa position de leader canadien pour l'expérience en ligne pour

une sixième année d'affilée. Quant à Freedom, elle s'est hissée au troisième rang de ce même classement. Ces distinctions s'ajoutent à celle obtenue en août 2024, lorsque Vidéotron a été reconnue dans un sondage conduit par Léger comme l'entreprise de télécommunications offrant la meilleure qualité de service client au Québec, étant citée près de deux fois plus que sa plus proche concurrente.

La qualité exceptionnelle de notre service à la clientèle a également été reconnue de nouveau dans le rapport annuel de la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (« CPRST ») publié en janvier 2025. Alors que le volume des plaintes répertoriées par la CPRST pour l'ensemble de l'industrie des télécommunications a connu une hausse de 38 %, Vidéotron s'est démarquée pour une troisième année consécutive, enregistrant cette fois-ci une baisse exceptionnelle de 14 %. Tout en générant une croissance substantielle de leurs clientèles compte tenu de l'expansion majeure de leurs zones d'abonnement, Fizz et Freedom ont également obtenu des variations très favorables par rapport à la moyenne de l'industrie.

Par ailleurs, en ce qui a trait aux tarifs Internet de gros, nous poursuivons nos représentations auprès des instances gouvernementales afin que ces tarifs soient révisés pour être justes et raisonnables, tout en tenant compte des offres de détail des trois principaux titulaires. En particulier, Telus Communications Inc. (TELUS) profite actuellement de tarifs pour l'accès par fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP) bien plus bas au Québec et en Ontario que dans les provinces de l'Ouest, lui permettant de livrer une concurrence aux joueurs établis, alors qu'un fournisseur de services Internet est désavantagé dans l'ouest du pays à cause de tarifs bien plus élevés pour ce même accès. Cela freine notamment la capacité de Freedom à proposer de nouvelles offres d'accès Internet à prix concurrentiels dans l'Ouest, comme elle le fait actuellement pour ses services sans fil.

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») a enregistré un BAIIA ajusté de 11,1 M\$ au cours de l'année 2024, soit une variation favorable de 16,6 M\$ comparativement à l'année précédente. Alors que nous continuons de subir une baisse importante de nos revenus publicitaires en raison de la crise mondiale frappant les médias, nous avons néanmoins été en mesure d'améliorer nos résultats, notamment grâce au retour des grandes productions dans nos studios MELS ainsi qu'à la réduction des frais d'exploitation découlant du plan de restructuration annoncé le 2 novembre 2023 pour nos activités de télévision. Les équipes médias, des studios et de la salle de nouvelles de Groupe TVA seront regroupées au 4545, rue Frontenac, à Montréal, un projet colossal qui se conclura dans les prochaines semaines et qui permettra à notre groupe média d'évoluer dans une salle de nouvelles moderne, faite sur mesure pour favoriser la collaboration et la réactivité, ainsi que dans des studios à la fine pointe de la technologie.

Dans ce contexte, nous sommes particulièrement fiers de réitérer notre position de chef de file de l'industrie avec 40,7 parts de marché pour l'année 2024. TVA demeure largement en tête des stations généralistes avec 23,5 parts de marché, soit plus que les parts réunies de ses deux principaux concurrents généralistes. Ses émissions phares telles que *Chanteurs masqués*, bénéficiant d'un auditoire moyen de plus de 1,6 million de téléspectateurs, de même que *Sortez-moi d'ici!* et *La Voix*, avec des auditoires de plus de 1,5 million de téléspectateurs chacune, ont largement contribué au succès de TVA. LCN conserve également son titre de la chaîne spécialisée la plus écoutée au Québec avec 7,0 parts, soit une croissance exceptionnelle de 0,6 part, découlant entre autres de la performance de ses émissions politiques et de leur couverture de la campagne électorale américaine.

Nous devons toutefois souligner comme il est regrettable, alors que l'industrie des médias vit une crise généralisée et que la télé peine à survivre, que le gouvernement n'ait pas décidé d'élargir le crédit d'impôt pour le journalisme de la presse écrite pour y inclure la télévision. Si nous voulons préserver une couverture médiatique forte et essentielle à notre démocratie, c'est l'ensemble du travail journalistique qui doit être soutenu, peu importe la plateforme. Les phénomènes affectant notre industrie ne feront que s'accélérer, c'est pourquoi nous poursuivons nos représentations auprès des instances gouvernementales afin que la population puisse continuer d'avoir accès à une information de qualité partout au Québec.

En 2024, nous sommes également devenus un acteur clé dans le domaine de l'affichage au Canada grâce à l'acquisition des activités d'affichage publicitaire pancanadiennes de NEO-OOH, regroupées sous notre division Québecor Affichage Neo. Notre offre publicitaire multiplateforme globale compte dorénavant plus de 17 000 faces publicitaires à l'échelle du pays.

QUB radio a aussi connu une expansion importante en 2024. Outre son arrivée à la télévision sur la chaîne spécialisée QUB, elle a fait son entrée sur les ondes du 99,5 FM en août 2024 grâce à une entente de diffusion de sa programmation avec Leclerc Communication inc. et NumériQ inc. Combinées à une forte présence numérique, ces nouvelles plateformes ont permis d'élargir l'auditoire de QUB radio et d'amplifier son impact dans le paysage médiatique québécois.

Dans le secteur Sports et divertissement, nous avons renforcé notre position de leader sur le marché de l'événementiel en faisant l'acquisition d'Evenma en 2024, une firme spécialisée en gestion d'événements populaires et corporatifs, nous permettant ainsi d'offrir un éventail plus large d'événements et de spectacles dans un plus grand nombre de régions.

Fidèles à la culture d'engagement instaurée par notre fondateur, Pierre Péladeau, nous avons réalisé un don historique de 10 M\$ à la Fondation du CHU de Québec. Annoncé en décembre 2024, ce don soutiendra notamment des projets d'humanisation des soins et le financement de l'IRM-Linac, un appareil hautement spécialisé au service des patients du Centre intégré de cancérologie, qui sera nommé en l'honneur de Pierre Péladeau. De plus, réaffirmant notre engagement envers l'éducation et notre soutien envers les futurs leaders qui formeront le Québec de demain, nous avons annoncé un don de 20 M\$ à l'Université Laval en février 2025, en vue

de soutenir le projet du Carrefour international Brian-Mulroney. En reconnaissance de ce don, le pavillon adjacent au Carrefour portera le nom de Pierre-Péladeau, unissant ainsi deux grandes figures ayant marqué l'histoire de Québecor et du Québec.

Alors que l'année 2025 est bien amorcée, nous demeurons fermement engagés à poursuivre notre expansion pancanadienne dans le secteur des télécommunications, à continuer à stimuler la concurrence et à diversifier nos produits en nous adaptant aux évolutions du marché. Tirant parti de notre forte capacité d'exécution, nous restons axés sur nos priorités stratégiques tout en maintenant une discipline financière rigoureuse. Notre succès repose avant tout sur l'engagement et l'expertise de nos équipes, qui contribuent chaque jour à faire de Québecor et de ses marques des leaders incontestés. Animés par une vision ambitieuse et une volonté constante de créer de la valeur durable, nous abordons l'avenir avec confiance et détermination, au bénéfice de toutes nos parties prenantes. »

Mesures non normalisées selon les IFRS

La Société utilise des mesures non normalisées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que le BAIIA ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation et le ratio d'endettement net consolidé ainsi que des indicateurs clés de rendement, dont l'UGR. Les définitions des mesures non normalisées selon les IFRS et de l'indicateur clé de rendement utilisés par la Société, dans ce communiqué, sont présentées dans la section « Définitions ».

Tableau financier

Tableau 1

Sommaire consolidé des résultats, des flux de trésorerie et du bilan

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	Exercices terminés les 31 décembre			Trois mois terminés les 31 décembre		
	2024	2023	2022	2024	2023	
Résultats						
Revenus :						
Télécommunications	4 835,1	\$ 4 654,0	\$ 3 718,2	\$ 1 265,5	\$ 1 297,7	\$
Média	703,0	721,9	755,4	194,7	204,8	
Sports et divertissement	225,3	213,4	190,6	69,2	56,4	
Intersectoriels	(125,0)	(155,0)	(132,3)	(30,4)	(54,1)	
	5 638,4	5 434,3	4 531,9	1 499,0	1 504,8	
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :						
Télécommunications	2 335,4	2 230,3	1 912,9	565,9	559,0	
Média	31,9	7,7	25,0	15,0	13,6	
Sports et divertissement	27,4	23,0	19,4	10,8	2,2	
Siège social	(27,2)	(23,2)	(22,8)	(2,7)	(9,4)	
	2 367,5	2 237,8	1 934,5	589,0	565,4	
Amortissement	(943,3)	(909,0)	(767,7)	(236,6)	(231,1)	
Frais financiers	(414,1)	(408,4)	(323,0)	(96,5)	(107,0)	
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	15,5	(5,0)	(19,2)	–	(8,7)	
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	(27,4)	(52,4)	(14,5)	(13,1)	(23,5)	
Impôts sur le bénéfice	(256,7)	(227,9)	(213,4)	(65,4)	(53,9)	
Bénéfice net	741,5	\$ 635,1	\$ 596,7	\$ 177,4	\$ 141,2	\$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	747,5	\$ 650,5	\$ 599,7	\$ 177,7	\$ 146,2	\$
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation	747,0	688,1	624,8	186,6	167,5	
Par action de base :						
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	3,23	2,82	2,55	0,76	0,63	
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation	3,23	2,98	2,66	0,80	0,73	

Tableau 1 (suite)

	Exercices terminés les 31 décembre			Trois mois terminés les 31 décembre		
	2024	2023	2022	2024	2023	
Dépenses en immobilisations :						
Télécommunications	579,1	\$ 536,7	\$ 457,1	\$ 135,3	\$ 160,4	\$
Média	30,7	12,9	32,0	5,3	6,2	
Sports et divertissement	6,8	7,7	3,9	2,0	2,9	
Siège social	0,6	1,1	1,9	0,1	0,2	
	617,2	558,4	494,9	142,7	169,7	
Acquisitions de licences de spectre	298,9	9,9	–	–	–	
Flux de trésorerie :						
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés :						
Télécommunications	1 756,3	1 693,6	1 455,8	430,6	398,6	
Média	1,2	(5,2)	(7,0)	9,7	7,4	
Sports et divertissement	20,6	15,3	15,5	8,8	(0,7)	
Siège social	(27,8)	(24,3)	(24,7)	(2,8)	(9,6)	
	1 750,3	1 679,4	1 439,6	446,3	395,7	
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation ¹	1 120,3	910,5	783,2	302,9	184,4	
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	1 719,0	1 462,2	1 262,7	392,4	335,7	
Dividendes déclarés	301,7	277,1	282,1	75,7	69,3	
Dividendes déclarés par action de base	1,30	1,20	1,20	0,33	0,30	
Bilan :						
Espèces et quasi-espèces	61,8	\$ 11,1	\$ 6,6	\$		
Fonds de roulement	(36,0)	(1 125,6)	(724,7)			
Actif net lié aux instruments financiers dérivés	141,2	110,8	520,3			
Actif total	12 998,7	12 741,3	10 625,3			
Emprunts bancaires	6,7	9,6	10,1			
Dette à long terme totale (y compris la portion à court terme)	7 619,7	7 668,2	6 517,7			
Obligations locatives (court et long terme)	409,7	376,2	186,2			
Débiteures convertibles, y compris les dérivés incorporés	–	165,0	160,0			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	2 157,2	1 726,9	1 357,3			
Capitaux propres	2 264,7	1 837,7	1 483,5			
Ratio d'endettement net consolidé²	3,31x	3,39x	3,20x			

¹ Voir « Définitions – Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation ».

² Voir « Définitions – Ratio d'endettement net consolidé ».

Comparaison des exercices 2024 et 2023

Revenus de 5,64 G\$, en hausse de 204,1 M\$ (3,8 %).

- Augmentation dans le secteur Télécommunications (181,1 M\$ ou 3,9 % des revenus du secteur), expliquée surtout par la contribution de Freedom, et dans le secteur Sports et divertissement (11,9 M\$ ou 5,6 %).
- Diminution dans le secteur Média (18,9 M\$ ou -2,6 %).

BAIIA ajusté de 2,37 G\$, en hausse de 129,7 M\$ (5,8 %).

- Hausse dans le secteur Télécommunications (105,1 M\$ ou 4,7 % du BAIIA ajusté du secteur), principalement liée à la contribution de Freedom, dans le secteur Média (24,2 M\$), principalement attribuable à l'impact favorable rétroactif de 10,2 M\$ d'une entente sur les redevances pour la chaîne spécialisée LCN, combiné à l'effet du volume d'activités à la hausse dans les services cinématographiques et audiovisuels, et dans le secteur Sports et divertissement (4,4 M\$ ou 19,1 %).
- Écart défavorable au siège social (4,0 M\$).

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 747,5 M\$ (3,23 \$ par action de base) en 2024, contre 650,5 M\$ (2,82 \$ par action de base) en 2023, soit une hausse de 97,0 M\$ (0,41 \$ par action de base).

- Les écarts favorables s'expliquent par :
 - la hausse de 129,7 M\$ du BAIIA ajusté ;
 - l'écart favorable de 25,0 M\$ lié à la restructuration, dépréciation d'actifs et autres ;
 - l'écart favorable de 20,5 M\$ lié au gain et perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, sans incidence fiscale.
- Les écarts défavorables s'expliquent par :
 - la hausse de 34,3 M\$ des frais d'amortissement ;
 - la hausse de 28,8 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
 - l'écart défavorable de 9,4 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle ;
 - l'augmentation de 5,7 M\$ liée aux frais financiers.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation de 747,0 M\$ (3,23 \$ par action de base) en 2024, contre 688,1 M\$ (2,98 \$ par action de base) en 2023, soit une hausse de 58,9 M\$ (0,25 \$ par action de base).

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 1,75 G\$, en hausse de 70,9 M\$ (4,2 %), expliquée par l'augmentation de 129,7 M\$ du BAIIA ajusté, contrebalancée en partie par la hausse de 58,8 M\$ des dépenses en immobilisations.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 1,72 G\$, en hausse de 256,8 M\$ (17,6 %), expliquée principalement par l'écart favorable de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation, par la hausse du BAIIA ajusté et par la baisse de la portion monétaire liée à la restructuration, dépréciation d'actifs et autres, contrebalancés en partie par la hausse des impôts exigibles.

Comparaison des quatrièmes trimestres 2024 et 2023

Revenus de 1,50 G\$, en baisse de 5,8 M\$ (-0,4 %).

- Diminution dans les secteurs Télécommunications (32,2 M\$ ou -2,5 % des revenus du secteur) et Média (10,1 M\$ ou -4,9 %).
- Augmentation dans le secteur Sports et divertissement (12,8 M\$ ou 22,7 %).

BAIIA ajusté de 589,0 M\$, en hausse de 23,6 M\$ (4,2 %).

- Hausse dans les secteurs Télécommunications (6,9 M\$ ou 1,2 % du BAIIA ajusté du secteur), Média (1,4 M\$ ou 10,3 %) et Sports et divertissement (8,6 M\$), et écart favorable au siège social (6,7 M\$).

- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions et des unités d'actions de Québecor explique principalement l'écart favorable de 15,1 M\$ de la charge de rémunération à base d'actions de la Société au quatrième trimestre 2024, par rapport à la même période de 2023.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 177,7 M\$ (0,76 \$ par action de base) au quatrième trimestre 2024, contre 146,2 M\$ (0,63 \$ par action de base) à la même période de 2023, soit une hausse de 31,5 M\$ (0,13 \$ par action de base) ou 21,5 %.

- Les écarts favorables s'expliquent par :
 - la hausse de 23,6 M\$ du BAIIA ajusté ;
 - la baisse de 10,5 M\$ liée aux frais financiers ;
 - la baisse de 10,4 M\$ liée à la charge de restructuration, dépréciation d'actifs et autres ;
 - l'écart favorable de 8,7 M\$ lié au gain ou à la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 8,8 M\$ sans incidence fiscale.
- Les écarts défavorables s'expliquent par :
 - la hausse de 11,5 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
 - l'augmentation de 5,5 M\$ liée à la charge d'amortissement ;
 - l'écart défavorable de 4,7 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation de 186,6 M\$ (0,80 \$ par action de base) au quatrième trimestre 2024, contre 167,5 M\$ (0,73 \$ par action de base) à la même période de 2023, soit une hausse de 19,1 M\$ (0,07 \$ par action de base) ou 11,4 %.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 446,3 M\$, en hausse de 50,6 M\$ (12,8 %) au quatrième trimestre 2024, expliquée par l'augmentation de 23,6 M\$ du BAIIA ajusté et par la baisse de 27,0 M\$ des dépenses en immobilisations.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 392,4 M\$, en hausse de 56,7 M\$ (16,9 %) au quatrième trimestre 2024, expliquée principalement par la hausse du BAIIA ajusté, par l'écart favorable de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation, par la baisse de la portion monétaire liée à la restructuration, dépréciation d'actifs et autres, et par la baisse de la portion monétaire des frais financiers, contrebalancés en partie par la hausse des impôts exigibles.

Opérations de financement

- Le 26 février 2025, Vidéotron a modifié et mis à jour sa convention de crédit afin, entre autres, de modifier sa facilité de crédit renouvelable existante de 500,0 M\$ en créant deux tranches : (i) une première tranche d'un montant de 250,0 M\$ échéant en février 2030, et (ii) une deuxième tranche d'un montant de 250,0 M\$ échéant en février 2026 et prévoyant une option de conversion en une facilité à terme échéant en février 2027.
- Le 29 janvier 2025, Vidéotron a ajusté le montant total du crédit disponible en vertu de sa facilité de crédit renouvelable de 2,00 G\$ à 500,0 M\$.
- Le 8 novembre 2024, Vidéotron a émis des billets de premier rang d'un capital global de 700,0 M\$ US portant intérêt à 5,700 % ou 5,10 % en tenant compte des swaps sur devises, et échéant le 15 janvier 2035. Vidéotron a utilisé le produit net, ainsi que des tirages sur sa facilité de crédit renouvelable, pour rembourser intégralement son prêt à terme de tranche A de 700,0 M\$ échéant en octobre 2025, et pour le remboursement intégral de ses billets de premier rang de 375,0 M\$ portant intérêt à 5,750 % et échéant en 2026.
- Le 25 juin 2024, la Société a racheté toutes ses débetures convertibles 4,0 % en circulation d'un montant en capital total de 150,0 M\$. Conformément aux modalités des débetures, la Société a choisi de régler le rachat en actions et a, par conséquent, émis et remis aux porteurs 5 161 237 actions catégorie B.
- Le 21 juin 2024, Vidéotron a émis des billets de premier rang d'un montant en capital global de 600,0 M\$, portant intérêt à un taux de 4,650 % et échéant le 15 juillet 2029, ainsi que des billets de premier rang d'un montant en capital global de 400,0 M\$, portant intérêt à un taux de 5,000 % et échéant le 15 juillet 2034, pour un produit net de 992,6 M\$, déduction faite de 7,4 M\$ relativement à l'escompte à l'émission et aux frais de financement. Le produit a été utilisé pour le remboursement du 17 juin 2024 de billets de premier rang d'un montant en capital global de 600,0 M\$ US et pour réduire le montant prélevé sur sa facilité de crédit bancaire renouvelable.

- Le 17 juin 2024, Vidéotron a remboursé à l'échéance ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 600,0 M\$ US, portant intérêt à un taux de 5,375 %, et les contrats de couverture afférents ont été réalisés pour une contrepartie totale en espèces de 662,3 M\$.
- Le 13 juin 2024, Vidéotron a modifié sa facilité de crédit à terme pour proroger la date d'échéance de la première tranche de 700,0 M\$ d'octobre 2024 à octobre 2025 et pour faire une transition vers le *Canadian Overnight Repo Rate Average* (CORRA). Cette tranche a été remboursée en novembre 2024.
- Le 13 juin 2024, à la suite des nouvelles notations obtenues par Vidéotron en mai 2024, toutes les sûretés sur les actifs de Vidéotron consenties aux prêteurs bancaires ont été éliminées et tous les instruments de dette afférents (y compris les instruments financiers dérivés) sont dorénavant non garantis par des sûretés.
- Le 6 mai 2024, l'agence de notation de crédit S&P Global Ratings a relevé la notation de la dette non garantie de Vidéotron de BB+ à BBB- (perspectives stables). Le 30 mai 2024, l'agence de notation de crédit Moody's Ratings a relevé la notation de la dette non garantie de Vidéotron de Ba2 à Baa3 (perspectives stables).

Capital-actions

Rachat d'actions

Le 7 août 2024, le conseil d'administration de la Société a autorisé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 5 000 000 actions catégorie B représentant environ 3,2 % des actions catégorie B émises et en circulation le 1er août 2024. Les rachats peuvent être effectués entre le 15 août 2024 et le 14 août 2025, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles au Canada. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Le 9 août 2024, la Société a conclu une entente visant un régime d'achat de titres automatique (le « régime ») avec un courtier désigné en vue de permettre le rachat d'actions aux termes du régime à des moments où il lui serait interdit de le faire en raison de restrictions réglementaires ou de périodes volontaires d'interdiction des opérations. Le régime a été préalablement autorisé par la Bourse de Toronto. Il est en vigueur depuis le 15 août 2024 et se terminera en même temps que le programme de rachat dans le cours normal des activités.

Aux termes du régime, avant d'entrer dans une période volontaire d'interdiction d'opérations, la Société peut demander, sans y être tenue, au courtier désigné de faire des achats dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités. Ces achats seront établis à la discrétion du courtier désigné selon des paramètres établis par la Société avant les périodes d'interdiction. En dehors de ces périodes, les rachats seront effectués à la discrétion de la direction de la Société.

En 2024, la Société a racheté et annulé 3 619 092 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 114,7 M\$ (260 500 actions catégorie B en 2023 pour une contrepartie totale en espèces de 7,8 M\$).

Émission d'actions

Le 25 juin 2024, la Société a racheté toutes ses débetures convertibles 4,0 % en circulation d'un montant en capital total de 150,0 M\$. Conformément aux modalités des débetures, la Société a choisi de régler le rachat en actions et a, par conséquent, émis et remis aux porteurs 5 161 237 actions catégorie B.

Dividendes

Le 26 février 2025, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,35 \$ par action sur les actions catégorie A et sur les actions catégorie B. Ce dividende sera versé le 8 avril 2025 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le 14 mars 2025. Ce dividende est désigné à titre de dividende déterminé conformément au paragraphe 89(14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et à son équivalent provincial.

Acquisition

Le 3 avril 2023, Vidéotron a acquis Freedom auprès de Shaw Communications Inc. Vidéotron a payé 2,07 G\$ en espèces et a assumé certains passifs, principalement des obligations locatives. L'acquisition inclut toute la clientèle des services sans fil et Internet de la marque Freedom ainsi que l'infrastructure, le spectre et les points de vente qui lui appartiennent.

Licences de spectre

Le 29 mai 2024, Vidéotron a acquis 305 blocs de spectre de la bande de 3 800 MHz à l'échelle du pays pour un prix total de 298,9 M\$ (59,8 M\$ ont été payés en janvier 2024 et 239,1 M\$ ont été payés en mai 2024). Environ 61 % des 305 blocs de spectre sans fil se trouvent à l'extérieur du Québec, principalement dans le sud de l'Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Information financière détaillée

Pour une analyse détaillée des résultats de l'exercice 2024 et du quatrième trimestre 2024 de Québecor, le lecteur peut consulter le rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés de Québecor disponibles sur son site à l'adresse <www.quebecor.com/fr/investisseurs/documents-financiers> ou sur le site Internet de SEDAR+ à l'adresse <www.sedarplus.ca>.

Téléconférence des investisseurs et diffusion sur Internet

Le 27 février 2025, à 11 h (HNE), aura lieu une téléconférence sur les résultats de Québecor pour le quatrième trimestre et l'exercice 2024, avec une période de questions réservée aux analystes financiers. On peut y accéder en composant le 1 877 293-8052, code d'accès pour les participants 27370#. La téléconférence sera diffusée en direct sur le site Internet de Québecor à l'adresse <www.quebecor.com/fr/investisseurs/conferences-et-assemblee>. Il y a lieu de s'assurer de disposer d'un logiciel adéquat avant d'écouter la téléconférence. L'adresse Internet indiquée ci-dessus comprend des directives ainsi qu'un lien direct pour le téléchargement gratuit du logiciel choisi. Ceux qui seraient dans l'impossibilité d'assister à cette conférence téléphonique pourront avoir accès à une version enregistrée (en anglais seulement) en composant le 1 877 293-8133, code d'accès 27370# et code d'accès de l'enregistrement 27370#. Cette version enregistrée sera disponible jusqu'au 29 mai 2025.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de Québecor dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire », ou de la tournure négative de ces expressions, ou de leurs variantes, ou de toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultantes réelles et celles mentionnées dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Québecor de continuer à développer avec succès son réseau et les installations de ses services mobiles ;
- la fluctuation de la conjoncture économique et politique en général, les conditions des marchés financiers et économiques, les défis commerciaux mondiaux, tels que les tarifs douaniers et les barrières commerciales, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Québecor sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux, de la télévision et des autres médias ;
- la capacité de Québecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Québecor est active et sa capacité à pénétrer de nouveaux marchés et à développer avec succès ses activités, y compris dans les domaines en expansion et dans de nouvelles régions géographiques ;
- la fragmentation de l'univers des médias et son impact sur le marché publicitaire et les propriétés médias de Québecor ;
- de nouvelles technologies qui pourraient changer le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de la gamme de produits de Québecor ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires au développement du réseau de Québecor ou pour répondre au développement continu de solutions technologiques alternatives, ou l'inaptitude à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Québecor ;
- l'intégration en cours des activités de Freedom, acquise en 2023, qui pourrait entraîner des dépenses opérationnelles, des dépenses en immobilisations et des risques financiers supplémentaires et imprévus, tels que la comptabilisation de radiations inattendues et des passifs imprévus ou inconnus ou l'issue de litiges imprévus, et les avantages anticipés de cette acquisition qui pourraient ne pas être pleinement réalisés ou prendre plus de temps à se concrétiser que prévu ;
- les impacts des investissements importants et récurrents qui seront nécessaires pour le développement et l'expansion et pour concurrencer efficacement les entreprises de services locaux titulaires (ESLT) et les autres concurrents actuels ou potentiels dans les marchés visés par le secteur Télécommunications ;

- les interruptions de service sur le réseau de Québec par lequel sont offerts les services de télédistribution, d'accès Internet, de téléphonie mobile et filaire, et de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) ainsi que la capacité de Québec de protéger son réseau contre le piratage, l'accès non autorisé ou d'autres violations de la sécurité ;
- les conflits de travail ou les grèves, les interruptions dues à des bris d'équipements, des pannes de réseau, la menace de catastrophes naturelles, les crises de santé publique et l'instabilité politique dans certains pays ;
- les impacts liés aux enjeux environnementaux, à la cybersécurité et au maintien de la protection des renseignements personnels ;
- les changements dans la capacité de Québec d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements (ou dans leurs interprétations) qui pourraient entraîner, entre autres, une concurrence accrue, une évolution dans les marchés de Québec, une hausse de frais d'exploitation, de dépenses en immobilisations ou de charges fiscales, ou une réduction de la valeur de certains actifs ; et
- le niveau substantiel de l'endettement de Québec, les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Québec imposées par les conditions des emprunts.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document, afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue, sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de Québec et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par Québec et qui sont disponibles à <www.sedarplus.ca> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, les rubriques « Informations sur les tendances », « Risques et incertitudes » et « Instruments financiers et « Gestion des risques financiers » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les attentes de la Société au 27 février 2025 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrées les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX : QBR.A, QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, emploie plus de 11 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : <www.quebecor.com>

Suivez-nous sur X : <www.x.com/Quebecor>

– 30 –

Source :

Hugues Simard
 Chef de la direction financière
 Québecor inc. et Québecor Média inc.
 hugues.simard@quebecor.com
 514 380-7414

Renseignements :

Direction des communications
 Québecor inc. et Québecor Média inc.
 medias@quebecor.com
 514 380-4572

DÉFINITIONS

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration, dépréciation d'actifs et autres et les impôts sur le bénéfice. Le BAIIA ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer les résultats consolidés de la Société ainsi que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité.

En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte des dépenses en immobilisations et des acquisitions de licences de spectre nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte des dépenses en immobilisations, telles que les flux de trésorerie d'exploitation ajustés et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation, sont également utilisées par la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés de Québecor. Les données financières consolidées pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre 2024 et 2023 présentées dans le tableau 2 proviennent des états financiers consolidés trimestriels non audités de la Société.

Tableau 2

Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés
(en millions de dollars canadiens)

	Exercices terminés les 31 décembre			Trois mois terminés les 31 décembre		
	2024	2023	2022	2024	2023	
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :						
Télécommunications	2 335,4	\$ 2 230,3	\$ 1 912,9	\$ 565,9	\$ 559,0	\$
Média	31,9	7,7	25,0	15,0	13,6	
Sports et divertissement	27,4	23,0	19,4	10,8	2,2	
Siège social	(27,2)	(23,2)	(22,8)	(2,7)	(9,4)	
	2 367,5	2 237,8	1 934,5	589,0	565,4	
Amortissement	(943,3)	(909,0)	(767,7)	(236,6)	(231,1)	
Frais financiers	(414,1)	(408,4)	(323,0)	(96,5)	(107,0)	
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	15,5	(5,0)	(19,2)	–	(8,7)	
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	(27,4)	(52,4)	(14,5)	(13,1)	(23,5)	
Impôts sur le bénéfice	(256,7)	(227,9)	(213,4)	(65,4)	(53,9)	
Bénéfice net	741,5	\$ 635,1	\$ 596,7	\$ 177,4	\$ 141,2	\$

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers et la restructuration, dépréciation d'actifs et autres, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation est plus représentatif aux fins d'évaluation du bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 3 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés de Québecor. Les données financières consolidées pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre 2024 et 2023 présentées dans le tableau 3 proviennent des états financiers consolidés trimestriels non audités de la Société.

Tableau 3

Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés

(en millions de dollars canadiens)

	Exercices terminés les 31 décembre			Trois mois terminés les 31 décembre		
	2024	2023	2022	2024	2023	
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation	747,0	\$ 688,1	\$ 624,8	\$ 186,6	\$ 167,5	\$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	15,5	(5,0)	(19,2)	–	(8,7)	
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	(27,4)	(52,4)	(14,5)	(13,1)	(23,5)	
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	9,4	12,7	8,6	4,2	6,3	
Part des actionnaires sans contrôle afférent aux ajustements	3,0	7,1	–	–	4,6	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	747,5	\$ 650,5	\$ 599,7	\$ 177,7	\$ 146,2	\$

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent le BAIIA ajusté, moins les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre). Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions de licences de spectre, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés sur une base consolidée par l'exploitation de l'ensemble des secteurs d'activité, en plus des flux de trésorerie d'exploitation générés par chacun d'entre eux. En outre, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utiles, car ils constituent un élément des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition des flux de trésorerie d'exploitation ajustés de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation selon les IFRS, moins les flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la Société. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation représentent les fonds disponibles pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions de licences de spectre, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Les tableaux 4 et 5 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation ajustés et des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés. Les données financières consolidées pour les périodes de trois mois terminées les 31 décembre 2024 et 2023 présentées dans les tableaux 4 et 5 proviennent des états financiers consolidés trimestriels non audités.

Tableau 4
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés

(en millions de dollars canadiens)

	Exercices terminés les 31 décembre			Trois mois terminés les 31 décembre		
	2024	2023	2022	2024	2023	
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)						
Télécommunications	2 335,4	\$ 2 230,3	\$ 1 912,9	\$ 565,9	\$ 559,0	\$
Média	31,9	7,7	25,0	15,0	13,6	
Sports et divertissement	27,4	23,0	19,4	10,8	2,2	
Siège social	(27,2)	(23,2)	(22,8)	(2,7)	(9,4)	
	2 367,5	2 237,8	1 934,5	589,0	565,4	
Moins						
Dépenses en immobilisations ¹ :						
Télécommunications	(579,1)	(536,7)	(457,1)	(135,3)	(160,4)	
Média	(30,7)	(12,9)	(32,0)	(5,3)	(6,2)	
Sports et divertissement	(6,8)	(7,7)	(3,9)	(2,0)	(2,9)	
Siège social	(0,6)	(1,1)	(1,9)	(0,1)	(0,2)	
	(617,2)	(558,4)	(494,9)	(142,7)	(169,7)	
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés						
Télécommunications	1 756,3	1 693,6	1 455,8	430,6	398,6	
Média	1,2	(5,2)	(7,0)	9,7	7,4	
Sports et divertissement	20,6	15,3	15,5	8,8	(0,7)	
Siège social	(27,8)	(24,3)	(24,7)	(2,8)	(9,6)	
	1 750,3	\$ 1 679,4	\$ 1 439,6	\$ 446,3	\$ 395,7	\$

¹ Rapprochement avec les flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations selon les états financiers consolidés

	Exercices terminés les 31 décembre			Trois mois terminés les 31 décembre		
	2024	2023	2022	2024	2023	
Dépenses en immobilisations	(617,2)	\$ (558,4)	\$ (494,9)	\$ (142,7)	\$ (169,7)	\$
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux dépenses en immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	17,7	5,0	8,4	52,9	17,5	
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	(599,5)	\$ (553,4)	\$ (486,5)	\$ (89,8)	\$ (152,2)	\$

Tableau 5**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés**

(en millions de dollars canadiens)

	Exercices terminés les 31 décembre			Trois mois terminés les 31 décembre		
	2024	2023	2022	2024	2023	
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés provenant du tableau 4	1 750,3	\$ 1 679,4	\$ 1 439,6	\$ 446,3	\$ 395,7	\$
Plus (moins)						
Portion monétaire des frais financiers	(404,7)	(400,0)	(315,7)	(94,2)	(104,8)	
Portion monétaire liée à la restructuration, dépréciation d'actifs et autres	(17,9)	(39,5)	(10,3)	(4,4)	(17,8)	
Impôts exigibles	(248,9)	(221,2)	(276,7)	(46,8)	(40,4)	
Autres	2,2	(4,1)	1,0	(0,2)	(8,1)	
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	21,6	(109,1)	(63,1)	(50,7)	(57,7)	
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux dépenses en immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	17,7	5,0	8,4	52,9	17,5	
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation	1 120,3	910,5	783,2	302,9	184,4	
Plus (moins)						
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre)	599,5	553,4	486,5	89,8	152,2	
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(0,8)	(1,7)	(7,0)	(0,3)	(0,9)	
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	1 719,0	\$ 1 462,2	\$ 1 262,7	\$ 392,4	\$ 335,7	\$

Ratio d'endettement net consolidé

Le ratio d'endettement net consolidé représente la dette nette consolidée, exclusion faite des débetures convertibles, divisée par le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. La dette nette consolidée, exclusion faite des débetures convertibles, représente le total de la dette à long terme, plus les emprunts bancaires, les obligations locatives, et les passifs liés aux instruments financiers dérivés, moins les actifs liés aux instruments financiers dérivés et les espèces et quasi-espèces. Le ratio d'endettement net consolidé sert à évaluer le levier financier de la Société et est utilisé par la direction et le conseil d'administration dans les décisions liées à la structure du capital de la Société, y compris la stratégie de financement, et dans la gestion du risque lié aux échéances des dettes. Le ratio d'endettement net consolidé exclut les débetures convertibles puisque ces débetures peuvent être rachetées au gré de la Société, sous certaines conditions, en émettant des actions catégorie B de Québec. Le ratio d'endettement net consolidé n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS. Il ne vise pas à remplacer des outils d'évaluation conformes aux IFRS ou le bilan afin d'évaluer la situation financière. La définition du ratio d'endettement net consolidé de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 6 présente le calcul du ratio d'endettement net consolidé ainsi que le rapprochement avec les éléments du bilan divulgués aux états financiers consolidés de Québec.

Tableau 6**Ratio d'endettement net consolidé**

(en millions de dollars canadiens)

	31 déc. 2024		31 déc. 2023		31 déc. 2022
Dettes à long terme totale¹	7 619,7	\$	7 668,2	\$	6 517,7
Plus (moins)					
Obligations locatives ²	409,7		376,2		186,2
Emprunts bancaires	6,7		9,6		10,1
Instruments financiers dérivés ³	(141,2)		(110,8)		(520,3)
Espèces et quasi-espèces	(61,8)		(11,1)		(6,6)
Dettes nettes consolidées exclusion faite des débetures convertibles	7 833,1		7 932,1		6 187,1
Divisée par :					
BALIA ajusté sur 12 mois ⁴	2 367,5	\$	2 337,1	\$	1 934,5
Ratio d'endettement net consolidé⁴	3,31x		3,39x		3,20x

¹ Exclut les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées au risque de taux d'intérêt couvert et les frais de financement.

² Passif à court terme et à long terme.

³ Actif à court terme et à long terme, moins le passif à long terme.

⁴ Sur une base pro forma au 31 décembre 2023 utilisant le BALIA ajusté de Freedom des 12 derniers mois.

Indicateur clé de rendement*Unité génératrice de revenus*

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit l'UGR. Une UGR représente, le cas échéant, le nombre de lignes aux services de téléphonie mobile et filaire ainsi que le nombre de clients aux services d'accès Internet et de télédistribution. L'UGR n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS, et la définition et la méthode de calcul de l'UGR utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises ou publiées par des autorités publiques.

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)
(non audités)

	Trois mois terminés les		Douze mois terminés les	
	31 décembre		31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
Revenus	1 499,0	1 504,8	5 638,4	5 434,3
Coûts liés au personnel	180,5	198,2	752,0	755,5
Achats de biens et services	729,5	741,2	2 518,9	2 441,0
Amortissement	236,6	231,1	943,3	909,0
Frais financiers	96,5	107,0	414,1	408,4
Perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers	-	8,7	(15,5)	5,0
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres	13,1	23,5	27,4	52,4
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice	242,8	195,1	998,2	863,0
Impôts sur le bénéfice (recouvrement) :				
Exigibles	46,8	40,4	248,9	221,2
Différés	18,6	13,5	7,8	6,7
	65,4	53,9	256,7	227,9
Bénéfice net	177,4	141,2	741,5	635,1
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux				
Actionnaires	177,7	146,2	747,5	650,5
Participations ne donnant pas le contrôle	(0,3)	(5,0)	(6,0)	(15,4)
Résultat par action attribuable aux actionnaires				
De base	0,76	0,63	3,23	2,82
Dilué	0,76	0,63	3,23	2,80
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	232,9	230,7	231,6	230,9
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)	233,5	230,9	232,1	236,2

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Trois mois terminés les		Douze mois terminés les	
	31 décembre		31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
Bénéfice net	177,4	\$ 141,2	\$ 741,5	\$ 635,1
Autres éléments du résultat global :				
Éléments pouvant être reclassés aux résultats :				
Couvertures de flux de trésorerie :				
(Perte) gain sur évaluation des instruments financiers dérivés	(55,2)	(42,4)	(76,2)	5,4
Impôts différés	(0,2)	10,4	4,4	0,5
Gain (perte) sur conversion de participations dans des entreprises associées étrangères	0,7	(1,4)	(1,9)	(11,3)
Éléments qui ne seront pas reclassés aux résultats :				
Régimes à prestations définies :				
(Perte) gain sur réévaluation	(19,7)	16,9	38,3	16,9
Impôts différés	5,1	(4,5)	(10,1)	(4,5)
Instrument de capitaux propres :				
Perte sur réévaluation d'un instrument de capitaux propres	(2,7)	(2,8)	(2,8)	(2,7)
Impôts différés	0,4	0,3	0,4	0,3
	(71,6)	(23,5)	(47,9)	4,6
Résultat global	105,8	\$ 117,7	\$ 693,6	\$ 639,7
Résultat global attribuable aux				
Actionnaires	107,4	\$ 122,1	\$ 696,7	\$ 654,5
Participations ne donnant pas le contrôle	(1,6)	(4,4)	(3,1)	(14,8)

QUÉBECOR INC.

INFORMATION SECTORIELLE

(en millions de dollars canadiens)
(non audité)

Trois mois terminés le 31 décembre 2024

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sement	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	1 265,5	\$ 194,7	\$ 69,2	\$ (30,4)	\$ 1 499,0
Coûts liés au personnel	124,1	40,1	11,0	5,3	180,5
Achats de biens et services	575,5	139,6	47,4	(33,0)	729,5
BAlIA ajusté ¹	565,9	15,0	10,8	(2,7)	589,0
Amortissement					236,6
Frais financiers					96,5
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres					13,1
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					242,8
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	82,9	\$ 4,5	\$ 2,2	\$ 0,2	\$ 89,8

Trois mois terminés le 31 décembre 2023

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sement	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	1 297,7	\$ 204,8	\$ 56,4	\$ (54,1)	\$ 1 504,8
Coûts liés au personnel	125,1	50,6	11,4	11,1	198,2
Achats de biens et services	613,6	140,6	42,8	(55,8)	741,2
BAlIA ajusté ¹	559,0	13,6	2,2	(9,4)	565,4
Amortissement					231,1
Frais financiers					107,0
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					8,7
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres					23,5
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					195,1
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	146,7	\$ 2,6	\$ 2,8	\$ 0,1	\$ 152,2

QUÉBECOR INC.

INFORMATION SECTORIELLE (suite)

(en millions de dollars canadiens)
(non audité)

Douze mois terminés le 31 décembre 2024

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sement	Siège social et inter- sectoriels	Total	
Revenus	4 835,1	\$ 703,0	\$ 225,3	\$ (125,0)	\$ 5 638,4	\$
Coûts liés au personnel	490,8	174,8	45,3	41,1	752,0	
Achats de biens et services	2 008,9	496,3	152,6	(138,9)	2 518,9	
BAIIA ajusté ¹	2 335,4	31,9	27,4	(27,2)	2 367,5	
Amortissement					943,3	
Frais financiers					414,1	
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers					(15,5)	
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres					27,4	
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					998,2	\$
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	565,6	\$ 26,2	\$ 7,0	\$ 0,7	\$ 599,5	\$
Acquisition de licences de spectre	298,9	-	-	-	298,9	

Douze mois terminés le 31 décembre 2023

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sement	Siège social et inter- sectoriels	Total	
Revenus	4 654,0	\$ 721,9	\$ 213,4	\$ (155,0)	\$ 5 434,3	\$
Coûts liés au personnel	472,3	206,0	44,5	32,7	755,5	
Achats de biens et services	1 951,4	508,2	145,9	(164,5)	2 441,0	
BAIIA ajusté ¹	2 230,3	7,7	23,0	(23,2)	2 237,8	
Amortissement					909,0	
Frais financiers					408,4	
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					5,0	
Restructuration, dépréciation d'actifs et autres					52,4	
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					863,0	\$
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	536,0	\$ 9,4	\$ 7,3	\$ 0,7	\$ 553,4	\$
Acquisition de licences de spectre	9,9	-	-	-	9,9	

¹ Le chef de la direction utilise le BAIIA ajusté comme mesure du profit pour évaluer le rendement de chaque secteur. Le BAIIA ajusté est une mesure non normalisée selon les IFRS et est définie comme étant le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, la perte (le gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration, la dépréciation d'actifs et autres et les impôts sur le bénéfice.

QUÉBECOR INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global		
Solde au 31 décembre 2022	916,2	\$ 17,4	\$ 421,9	\$ 1,8	\$ 126,2	\$ 1 483,5
Bénéfice net (perte nette)	-	-	650,5	-	(15,4)	635,1
Autres éléments du résultat global	-	-	-	4,0	0,6	4,6
Dividendes	-	-	(277,1)	-	(0,2)	(277,3)
Rachat d'actions catégorie B	(1,6)	-	(6,2)	-	-	(7,8)
Disposition d'entreprise	-	-	-	-	(0,4)	(0,4)
Solde au 31 décembre 2023	914,6	17,4	789,1	5,8	110,8	1 837,7
Bénéfice net (perte nette)	-	-	747,5	-	(6,0)	741,5
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(50,8)	2,9	(47,9)
Dividendes	-	-	(301,7)	-	(0,2)	(301,9)
Rachat d'actions catégorie B	(23,4)	-	(91,3)	-	-	(114,7)
Émission d'actions catégorie B	150,0	-	-	-	-	150,0
Solde au 31 décembre 2024	1 041,2	\$ 17,4	\$ 1 143,6	\$ (45,0)	\$ 107,5	\$ 2 264,7

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

	Trois mois terminés les		Douze mois terminés les	
	31 décembre		31 décembre	
	2024	2023	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net	177,4	\$ 141,2	\$ 741,5	\$ 635,1
Ajustements pour :				
Amortissement des immobilisations corporelles	141,4	141,2	564,7	582,2
Amortissement des actifs incorporels	63,0	60,5	253,1	226,7
Amortissement des actifs liés au droit d'utilisation	32,2	29,4	125,5	100,1
Perte (gain) sur évaluation et conversion des instruments financiers	-	8,7	(15,5)	5,0
Dépréciation d'actifs	11,8	0,5	23,6	8,5
Amortissement des frais de financement	2,3	2,2	9,4	8,4
Impôts différés	18,6	13,5	7,8	6,7
Autres	(3,6)	(3,8)	(12,7)	(1,4)
	443,1	393,4	1 697,4	1 571,3
Variation nette des éléments hors caisse liée aux activités d'exploitation	(50,7)	(57,7)	21,6	(109,1)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	392,4	335,7	1 719,0	1 462,2
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Dépenses en immobilisations	(89,8)	(152,2)	(599,5)	(553,4)
Subventions différées (utilisées) reçues pour financer les dépenses en immobilisations	(2,8)	-	34,2	(39,3)
Acquisitions de licences de spectre	-	-	(298,9)	(9,9)
Acquisition d'entreprises	(16,9)	-	(23,9)	(2 069,6)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	0,3	0,9	0,8	1,7
Acquisitions de placements et autres	(1,6)	(0,3)	(34,6)	(7,0)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(110,8)	(151,6)	(921,9)	(2 677,5)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Variation nette des emprunts bancaires	(5,9)	(13,0)	(2,9)	(0,5)
Variation nette des facilités de crédit renouvelable, déduction faite des frais de financement	(6,2)	(84,0)	(387,0)	299,0
Émission de la dette à long terme, déduction faite des frais de financement	964,6	-	1 957,2	2 092,5
Remboursement de la dette à long terme	(1 075,0)	-	(1 900,3)	(1 138,1)
Règlement de contrats de couverture	-	-	163,0	307,2
Remboursement d'obligations locatives	(32,9)	(31,1)	(125,6)	(94,5)
Rachat d'actions catégorie B	(45,9)	(0,7)	(114,7)	(7,8)
Dividendes	(75,7)	(69,3)	(301,9)	(277,3)
Flux de trésorerie (utilisés pour) générés par les activités de financement	(277,0)	(198,1)	(712,2)	1 180,5
Variation nette des espèces, quasi-espèces et espèces affectées	4,6	(14,0)	84,9	(34,8)
Espèces, quasi-espèces et espèces affectées au début de la période	91,4	25,1	11,1	45,9
Espèces, quasi-espèces et espèces affectées à la fin de la période	96,0	\$ 11,1	\$ 96,0	\$ 11,1

QUÉBECOR INC.

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)
(non audités)

31 décembre

31 décembre

2024

2023

Actif

Actif à court terme

Espèces et quasi-espèces	61,8	\$	11,1	\$
Espèces affectées	34,2		-	
Débiteurs	1 208,9		1 175,1	
Actifs liés à des contrats	139,6		125,4	
Impôts sur le bénéfice	32,6		49,0	
Stocks	440,1		512,1	
Instruments financiers dérivés	-		129,3	
Autres éléments d'actif à court terme	185,1		192,3	
	2 102,3		2 194,3	

Actif à long terme

Immobilisations corporelles	3 302,7		3 417,9	
Actifs incorporels	3 486,9		3 385,1	
Actifs liés au droit d'utilisation	376,7		340,8	
Écart d'acquisition	2 713,4		2 721,2	
Instruments financiers dérivés	148,4		35,8	
Impôts différés	24,7		23,4	
Autres éléments d'actif	843,6		622,8	
	10 896,4		10 547,0	

Total de l'actif

12 998,7 \$ **12 741,3** \$

Passif et capitaux propres

Passif à court terme

Emprunts bancaires	6,7	\$	9,6	\$
Créditeurs, charges à payer et provisions	1 167,0		1 185,9	
Revenus différés	376,7		370,6	
Subventions différées	34,2		-	
Impôts sur le bénéfice	46,5		24,7	
Débiteures convertibles	-		150,0	
Tranche à court terme de la dette à long terme	400,0		1 480,6	
Tranche à court terme des obligations locatives	107,2		98,5	
	2 138,3		3 319,9	

Passif à long terme

Dette à long terme	7 182,2		6 151,8	
Obligations locatives	302,5		277,7	
Instruments financiers dérivés	7,2		54,3	
Impôts différés	814,7		809,7	
Autres éléments de passif	289,1		290,2	
	8 595,7		7 583,7	

Capitaux propres

Capital-actions	1 041,2		914,6	
Surplus d'apport	17,4		17,4	
Bénéfices non répartis	1 143,6		789,1	
Cumul des autres éléments du résultat global	(45,0)		5,8	
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	2 157,2		1 726,9	
Participations ne donnant pas le contrôle	107,5		110,8	
	2 264,7		1 837,7	

Total du passif et des capitaux propres

12 998,7 \$ **12 741,3** \$